

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2024

RÉSULTATS DE LA GESTION ET APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE 2023 - (N°
3)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 75

présenté par
M. Bouloux

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise par position de principe à supprimer l'article 1er du projet de loi pour rejeter ce texte